

Image not found or type unknown



Assurance pret immobilier

Par **MERCIER**, le **27/03/2008** à **12:27**

bonjour , rnj etais en arret de travail pendant 3 ans , suite a un accident, l assurance de mon pret a prit en compte qu une partie de mon pret en estimant que je pouvais travailler alors que la medecine de travail ainsi que la secu me jugeaient innapte ; j ai fais appel a une contre expertise qui a validé l expertise ,ensuite j ai fait appel au mediateur qui a donné raison a l assurance.rnJe ne veux pas en rester la . quels sont mes droits et quelles sont mes solutions pour faire avancer l affaire.rnDepuis debut fevrier j ai repris un mi temps therapeutique .rn Merci pour votre aidernMERCIER FREDERICrn84frederic@voila.fr